

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

11U13

Rendu exécutoire
le 13 juillet 2016



PLAN DES SERVITUDES

Date d'origine :

juin 2016

6b

ARRET du Projet - Dossier annexé à la
délibération municipale du **12 Juin 2015**

APPROBATION - Dossier annexé à la
délibération municipale du **17 Juin 2016**

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

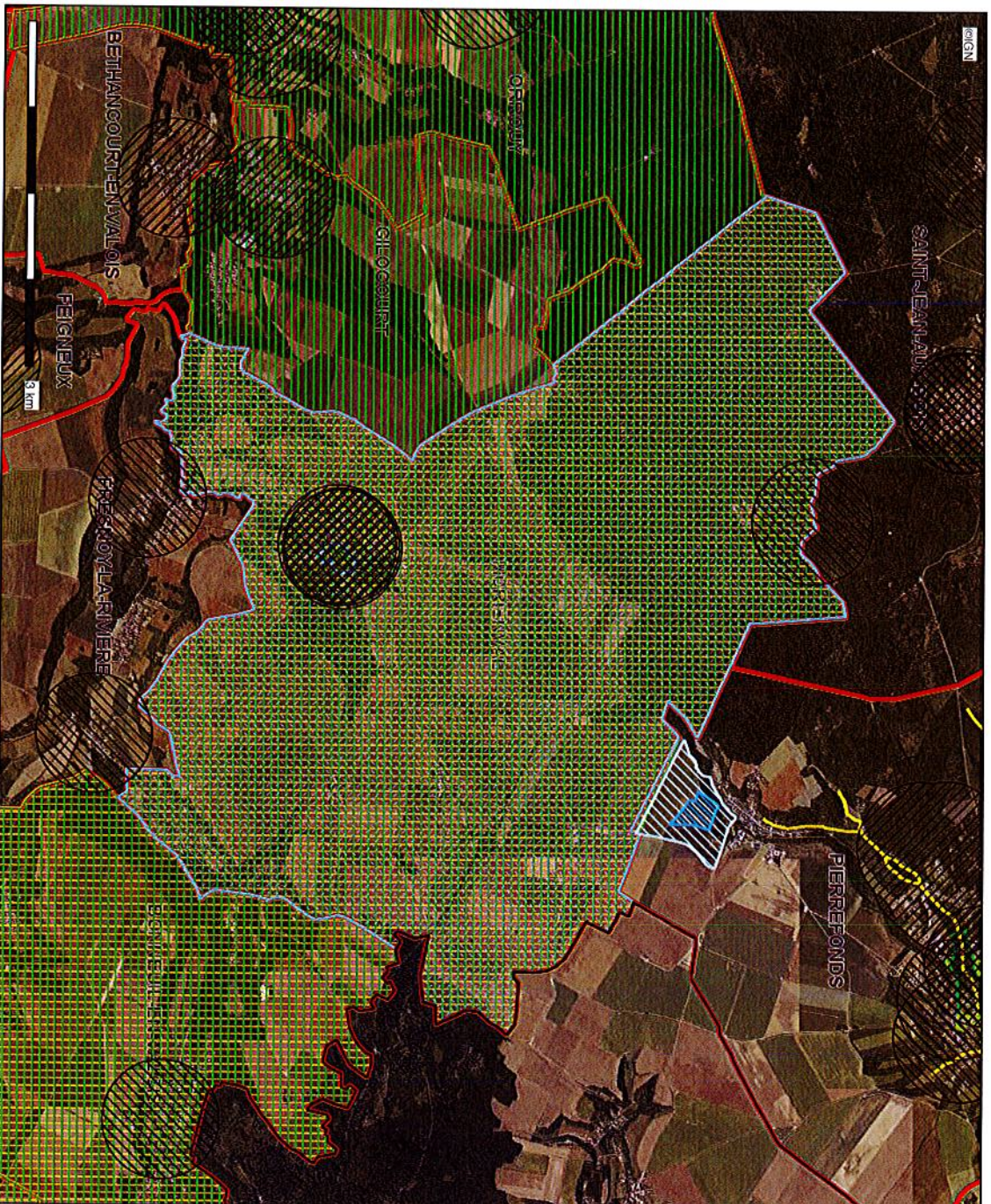
Agence d'Urbanisme ARVAL
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

Les Services d'Utilité Publique



Description :

Servitudes AC1, AC2, AC4, A4, PT1, PT2, AR3, AR6, AS1, EL3, TS, I3

La DDT ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude des informations fournies, celles-ci tant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants...).

Ministre de l'égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'énergie

Carte publiée par l'application CARTELE
SCSPSS/SPSPSI - CP21 (DOMETER)

Conception : DDT 60
Date d'impression : 05-02-2015



- Limites départementales
- Communes soumises à au moins une servitude (Zonage)
- (AS1) Périmètre de protection Rapproché captage AE
- (AS1) Périmètre de protection Éloigné captage AE
- (AC1) Périmètres de protection des Monuments Historiques
- classée
- inscrite
- (AC4) Périmètres ZPPAUP, Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysage
- (I3) Réseau de Transport de Gaz (Attention, il n'y a pas le réseau de distribution)
- (I3) Postes de livraison de Gaz
- (AC2) Sites naturels inscrits
- (AC2) Sites naturels classés
- (A4) Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux
- (AC3) Réserve Naturelle Régionale
- (TS) Servitude aéronautique de dégagement
- (EL3) Servitude de Halage et de manège
- (PT2) Communes soumises à une servitude relative aux transmissions radioélectriques
- (PT1) Communes soumises à une servitude relative aux transmissions radioélectriques
- (AR6) Communes soumises à une servitude aux abords des champs de tir
- (AC3) Communes soumises à une servitude concernant les magasins de poudre de l'armée
- (44) Lignes électriques
- (44) Pylônes électriques
- (44) Postes de transformation
- (T1) Voies ferrées
- LGV
- Ligne principale
- autre
- autre
- Communes

TERRAIN PRIVE

TERRAIN PRIVE



Unité : U1 PICARDIE
GOUJON

Téléphone : 0344964155 Fax :
Courriel : gey.dubon@orange-lyon.com

PLU de : MORIENVAL

Echelle : 1:12 707
Système : LAMBERT II Etendu

Date d'édition : 12/02/2013
X : Y :

Légende

- Indifférencié
- Adrien
- Pleine Terre
- Conduite
- Géoroute Commune
- Commune concernée

Servitudes axonaises impactant la commune de Morienvall

